

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	24.09.2015	11:19	15.351	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe UDC

Titre: Le torchon brûle entre HNe et HJB

Contenu:

La presse locale du 17 septembre dernier rapportait les propos de la présidente du Conseil d'administration d'HNe concernant l'Hôpital de Saint-Imier. La présidente prétendait que ce site hospitalier est une SA reversant des dividendes à ses actionnaires.

Or, le 23 septembre, le directeur de l'Hôpital de Saint-Imier s'est insurgé contre ses propos en ces termes: "Ses propos sont totalement erronés et relèvent de la mauvaise foi, de l'ignorance ou de la volonté délibérée de nuire."

Le groupe UDC demande au Conseil d'Etat de le renseigner sur la véracité des propos de la présidente du Conseil d'administration d'HNe.

Si ces derniers relèvent effectivement de qualificatifs utilisés par le directeur de l'Hôpital de Saint-Imier, quelle est la crédibilité de la cheffe du Conseil d'administration?

Le Conseil d'Etat cautionne-t-il ces propos?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Marc Schafroth	
Autres signataires (nom, prénom)	
Manfred Neuenschwander	
Hughes Chantraine	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER